



ICAO

INTERNATIONAL CIVIL AVIATION ORGANIZATION

A UN SPECIALIZED AGENCY

*Atelier sur la mise en œuvre de
l'Amendement 82 de l'Annexe 3
de l'OACI et des PANS-MET*

(Ouagadougou, Burkina Faso, 9 – 13 mars 2026)



Session 1: Cadre réglementaire OACI relatif à la MET

PPT1.3. – Focus sur l'Annexe 3 Restructurée

Bureau WACAF, OACI

Plan

- | | | | |
|-----------|--|-----------|--|
| 01 | Introduction | 02 | Objectifs de la restructuration de l'A3 |
| 03 | Structure organisationnelle de l'A3 | 04 | Développements consécutifs à la restructuration de l'A3 et à la création des PANS-MET |
| 05 | Adoption de l'Amendement 82 | 06 | Récapitulatif |

Introduction

- L'Amendement n° 82 – Annexe 3 (OACI) :
 - Issu des recommandations de la réunion METP/5
 - Vise la **restructuration de l'Annexe 3** et l'intégration de **nouveaux services météorologiques**
 - **Révision de la définition d'« administration météorologique »** Introduction de la définition de « **fournisseur d'assistance météorologique** »
 - Clarification **entre exigences (SARPs) et moyens de conformité**
 - Publié dans la **21^e édition de l'Annexe 3** – disponible sur le **Portail sécurisé de l'OACI**



Objectifs de la RESTRUCTURATION de l'Annexe 3

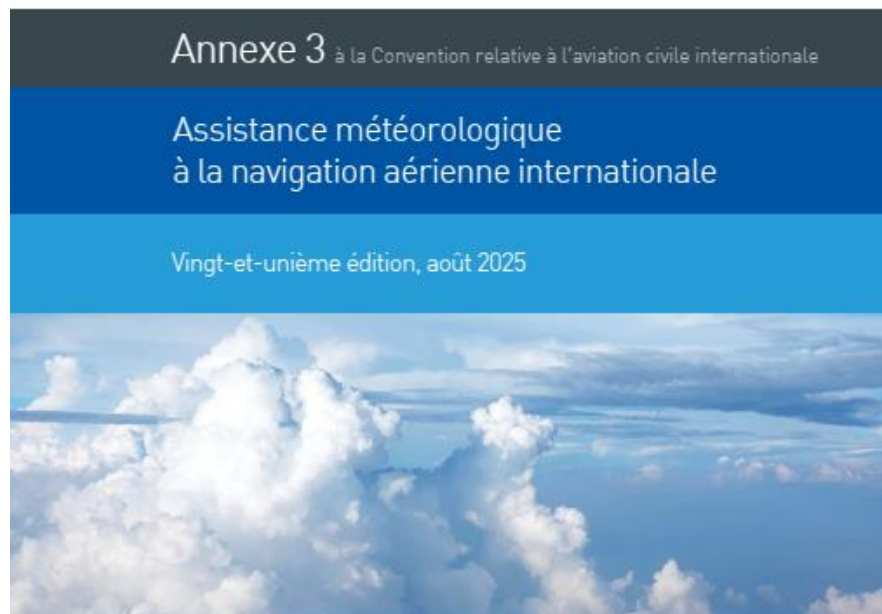
Le METP a développé l'Annexe 3 restructurée et le nouveau PANS-MET pour:

- a) **Permettre la transition du de l'approche centrée-produits vers l'approche centrée sur les données** afin de faciliter l'intégration des informations aéronautiques et météorologiques dans l'environnement de gestion de l'information à l'échelle du système (SWIM).
- b) **Restructurer l'Annexe 3**, en vue de maintenir dans l'ANNEXE 3 les dispositions contenant des « **EXIGENCES** » ; et transférer les dispositions relatives aux « **MOYENS DE CONFORMITÉ** » vers un nouveau document intitulé **PROCÉDURES POUR LES SERVICES DE NAVIGATION AÉRIENNE – MÉTÉOROLOGIE (PANS-MET)**.
- c) **Améliorer la réactivité face à l'évolution des besoins**. Les **nouveaux moyens de conformité** contenus dans les PANS-MET sous forme de spécifications techniques **devraient évoluer rapidement** dans les prochaines années.
- d) **Clarifier les responsabilités** des autorités dans les États : i) Les **dispositions conservées dans l'Annexe 3 restructurée** sont toutes adressées au **régulateur météorologique (autorité de supervision)** ; ii) Les **dispositions des nouveaux PANS-MET** sont toutes adressées aux **fournisseurs des services météorologiques**.
- e) **Assurer la stabilité et flexibilité des réglementations nationales** : Un avantage de l'introduction des PANS-MET sera que le nouveau contenu de l'Annexe 3 sera plus stable et soumis à des changements moins fréquents, puisque les spécifications techniques plus évolutives sont contenues dans le PANS-MET.



Normes et pratiques
recommandées internationales

Structure organisationnelle & technique



La présente édition annule et remplace, à partir du 27 novembre 2025, les éditions antérieures de l'Annexe 3.

Tous les renseignements relatifs à l'application des normes et pratiques recommandées figurent à l'avant-propos.

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Table des matières de l'ANNEXE 3 RESTRUCTUREE



Normes et pratiques
recommandées internationales

Annexe 3 à la Convention relative à l'aviation civile internationale

Assistance météorologique
à la navigation aérienne internationale

Vingt-et-unième édition, août 2025



La présente édition annule et remplace, à partir du 27 novembre 2025, les éditions antérieures de l'Annexe 3.
Tous les renseignements relatifs à l'application des normes et pratiques recommandées figurent à l'avant-propos.

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Annexe 3 RESTRUCTUREE



PARTIE I. — SARP ESSENTIELLES

CHAPITRE 1. Définitions.....	1-1
1.1 Définitions	1-1
1.2 Restrictions apportées à l'emploi de certains termes.....	1-7
CHAPITRE 2. Dispositions générales.....	2-1
2.1 But, détermination de l'assistance météorologique et façon de procurer cette assistance....	2-1
2.2 Fourniture, utilisation, gestion de la qualité et interprétation des renseignements météorologiques	2-2
2.3 Notifications nécessaires de la part des exploitants.....	2-3
CHAPITRE 3. Systèmes mondiaux, centres de soutien et centres météorologiques	3-1
3.1 Centres mondiaux de prévisions de zone dans le cadre du système mondial de prévisions de zone.....	3-1
3.2 Centres mondiaux de prévisions de zone.....	3-1
3.3 Centres météorologiques d'aérodrome	3-2
3.4 Centres de veille météorologique	3-3
3.5 Centres d'avis de cendres volcaniques	3-4
3.6 Observatoires volcanologiques nationaux	3-5
3.7 Centres d'avis de cyclones tropicaux	3-5
3.8 Centres de météorologie de l'espace	3-6



Normes et pratiques
recommandées internationales

Annexe 3 à la Convention relative à l'aviation civile internationale

Assistance météorologique
à la navigation aérienne internationale

Vingt-et-unième édition, août 2025



La présente édition annule et remplace, à partir du 27 novembre 2025, les éditions antérieures de l'Annexe 3.

Tous les renseignements relatifs à l'application des normes et pratiques recommandées figurant à l'Annexe 3.

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Annexe 3 RESTRUCTUREE



CHAPITRE 4. Renseignements d'observations et messages d'observations météorologiques d'aérodrome	4-1
4.1 Stations météorologiques aéronautiques et observations	4-1
4.2 Accord entre administrations fournisseurs d'assistance météorologiques météorologique et autorités autorité des services de la circulation aérienne compétente	4-2
4.3 Observations régulières et messages d'observations régulières	4-2
4.4 Observations spéciales et messages d'observations spéciales	4-3
4.5 Contenu Caractéristiques des messages d'observations météorologiques	4-3
4.6 Observations et messages d'observations d'éléments météorologiques.....	4-4
4.7 Communication de renseignements météorologiques issus de systèmes d'observation automatiques.....	4-7
4.8 Observations et messages d'observation d'activité volcanique.....	4-7
4.9 Diffusion des messages d'observations météorologiques	4-7
CHAPITRE 5. Renseignements d'observations météorologiques et comptes rendus d'aéronef	5-1
5.1 Obligations des États	5-1
5.2 Types d'observations d'aéronef.....	5-1
5.3 Observations régulières d'aéronef — désignation.....	5-1
5.5 Observations spéciales d'aéronef	5-2
5.6 Autres observations et comptes rendus non régulières réguliers d'aéronef.....	5-2
5.7 Transmission des observations d'aéronef en cours de vol	5-2
5.8 Retransmission de comptes rendus en vol par les organismes des services de la circulation aérienne.....	5-3
5.9 Enregistrement et remise après le vol d'observations d'aéronef relatives à une activité volcanique	5-3
Échange de comptes rendus en vol	5-3

Annexe 3 à la Convention relative à l'aviation civile internationale

Assistance météorologique
à la navigation aérienne internationale

Vingt-et-unième édition, août 2025



La présente édition annule et remplace, à partir du 27 novembre 2025, les éditions antérieures de l'Annexe 3.

Tous les renseignements relatifs à l'application des normes et pratiques recommandées figurent à l'arrière-propos.

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Annexe 3 RESTRUCTUREE

CHAPITRE 6. Renseignements de prévisions météorologiques d'aérodrome et en route..... 6-1

6.1	Utilisation des prévisions.....	6-1
6.2	Renseignements de prévisions météorologiques d'aérodrome.....	6-1
6.3	Renseignements de prévisions météorologiques en route pour l'atterrissage.....	6-2
6.4	Prévisions pour le décollage.....	6-2
6.5	Prévisions de zone pour les vols à basse altitude.....	6-3

CHAPITRE 7. Renseignements SIGMET et AIRMET, avertissements d'aérodrome, et avertissements et alertes de cisaillement du vent météorologiques contenant des renseignements consultatifs, des alertes, des avertissements et des avis 7-1

7.1	Renseignements consultatifs concernant les cendres volcaniques et renseignements provenant des observatoires volcanologiques nationaux.....	7-1
7.2	Renseignements consultatifs concernant des cyclones tropicaux.....	7-1
7.3	Renseignements consultatifs sur la météorologie de l'espace.....	7-1
7.14	Renseignements SIGMET.....	7-1
7.25	Renseignements AIRMET.....	7-1
7.36	Avertissements d'aérodrome.....	7-2
7.47	Avertissements et alertes de cisaillement du vent.....	7-2



OACI

Normes et pratiques
recommandées internationales

Annexe 3 à la Convention relative à l'aviation civile internationale

Assistance météorologique
à la navigation aérienne internationale

Vingt-et-unième édition, août 2025



La présente édition annule et remplace, à partir du 27 novembre 2025, les éditions antérieures de l'Annexe 3.
Tous les renseignements relatifs à l'application des normes et pratiques recommandées figurent à l'avant-propos.

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Annexe 3 RESTRUCTUREE

CHAPITRE 8. Renseignements climatologiques aéronautiques 8-1

8.1	Dispositions générales	8-1
8.2	Tableaux climatologiques d'aérodrome	8-1
8.3	Résumés climatologiques d'aérodrome	8-2
8.4	Copies des données d'observations météorologiques.....	8-2
8.5	Échange de renseignements climatologiques aéronautiques	8-2

CHAPITRE 9. Assistance météorologique aux exploitants et aux membres d'équipage de conduite..... 9-1

9.1	Dispositions générales	9-1
9.2	Exposé verbal, consultation et affichage	9-3
9.3	Documentation de vol.....	9-4
9.4	Systèmes automatisés d'information avant le vol pour les exposés verbaux, la consultation, la planification des vols et la documentation de vol	9-4
9.5	Renseignements météorologiques pour les aéronefs en vol	9-5



OACI

Normes et pratiques
recommandées internationales

Annexe 3 à la Convention relative à l'aviation civile internationale

Assistance météorologique
à la navigation aérienne internationale

Vingt-et-unième édition, août 2025



La présente édition annule et remplace, à partir du 27 novembre 2025, les éditions antérieures de l'Annexe 3.
Tous les renseignements relatifs à l'application des normes et pratiques recommandées figurant à l'état-propos.

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Annexe 3 RESTRUCTUREE

CHAPITRE 10. Renseignements météorologiques destinés aux services de la circulation aérienne, aux services de recherche et de sauvetage et aux services d'information aéronautique..... 10-1

- 10.1 Renseignements destinés aux organismes des services de la circulation aérienne..... 10-1
- 10.2 Renseignements destinés aux organismes des services de recherche et de sauvetage 10-1
- 10.3 Renseignements destinés aux organismes des services d'information aéronautique 10-2

CHAPITRE 11. ~~Besoins en moyens de communication et utilisation de ces~~ **Besoins en moyens de communication et utilisation de ces** des moyens de communication pour l'échange de renseignements météorologiques..... 11-1

- 11.1 Besoins en moyens de communication..... 11-1
- 11.2 Utilisation des moyens de communication du service fixe aéronautique et de l'Internet public — ~~Bulletins météorologiques~~..... 11-2
- 11.3 ~~Utilisation des moyens de communication du service fixe aéronautique — Produits du système mondial de prévisions de zone~~..... 11-2
- 11.43 Utilisation des moyens de communication du service mobile aéronautique 11-3
- 11.54 Utilisation du service de liaison de données aéronautiques ~~Teneur du service D-VOLMET~~..... 11-3
- 11.65 Utilisation du service de diffusion de renseignements aéronautiques — ~~Contenu des diffusions VOLMET~~..... 11-3

PART II – APPENDICES & SUPPLEMENTS de l'Annexe 3



Tous les appendices et Suppléments de l'Annexe ont été transférés dans les Nouveaux PANS-MET

Adoption de l'Amendement 82

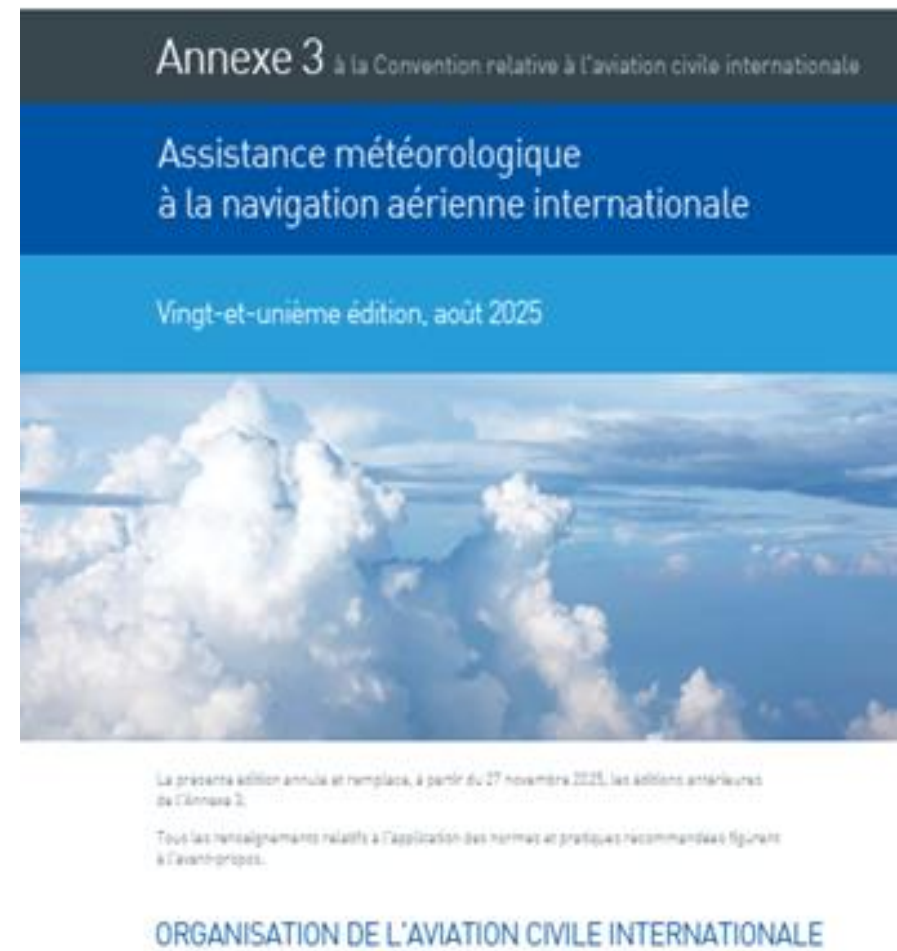
Réf. : AN 10/1.1-25/24 du 23 avril 2025

Objet : Adoption de l'Amendement no 82 de l'Annexe 3

Suite à donner : a) **notifier, avant le 4 août 2025**, toute désapprobation ; b) **notifier, avant le 27 octobre 2025**, la conformité et les différences éventuelles, et à cette fin : c) **envisager d'utiliser le système de notification électronique des différences (EFOD).**



AN 024 Adoption
AMD 82 A3





Normes et pratiques
recommandées internationales



Développements consécutifs à la restructuration de l'Annexe 3 et à la création du PANS-MET

Besoin de mettre à niveau votre système SADIS

Changements dans les ensembles de données du WAFS et introduction d'une version du SADIS conforme au SWIM (API SADI).

Les fournisseurs de services MET et les usagers **devront mettre à jour leur système SADIS actuel** afin d'exploiter les nouveaux ensembles de données du WAFS.

Les utilisateurs seront fortement encouragés à **migrer leurs systèmes vers l'utilisation des données du nouveau système SADIS** dès que possible afin de bénéficier des ensembles de données améliorées.



Suppression du Règlement technique, Volume II - Assistance météorologique à la navigation aérienne internationale (OMM n° 49).

- **Résolution 12 du Cg-19 de l'OMM** – Plan d'action pour la suppression du Règlement technique, Volume II – *Assistance météorologique à la navigation aérienne internationale* (OMM N° 49).
- **La Partie I**, Normes et pratiques recommandées internationales – Normes et pratiques essentielles, et la **Partie II**, Normes et pratiques recommandées internationales – Appendices et suppléments, du Volume II de la Publication OMM N° 49 : **seront supprimées avec effet au 31 décembre 2023.**
- **La Partie III**, Climatologie aéronautique, et la **Partie IV**, Forme de préparation et de présentation de la documentation de vol, du Volume II de la Publication OMM N° 49 : **seront supprimées après l'incorporation des dispositions qui demeurent pertinentes dans les Procédures pour les services de navigation aérienne – Météorologie (PANS-MET) (Doc 10157) de l'OACI, de préférence dans le cadre de l'Amendement 1 aux PANS-MET.**



L'Amendement 82 de l'Annexe 3 de l'OACI :

- Constitue une étape majeure dans la **modernisation des services météorologiques aéronautiques** ;
- Répond à **l'évolution des besoins opérationnels** du transport aérien international en matière d'information météorologique ;
- Intègre de **nouveaux services et formats numériques** et encourage les États à **adopter des cadres nationaux solides** pour assurer la sécurité et l'efficacité de la navigation aérienne internationale.
- **Séparation des exigences (SARPs)** des **moyens de conformité** contenus dans les appendices, suppléments et notes explicatives.

-
- Les chapitres de la structure organisationnelle ont été reformulés et alignés avec le concept SWIM.
- La restructuration de l'Annexe 3 et la création des PANS-MET ont engendré des **changements au niveau du WFAS**, nécessitant une **migration du SADIS FTP vers le SADIS API**.
- Le Cg-19 de l'OMM a adopté une résolution approuvant un **Plan d'action pour la suppression du Règlement technique, Volume II** – Assistance météorologique à la navigation aérienne internationale (OMM N° 49), consécutivement à la restructuration de l'Amendement de l'Annexe 3.



Thank You!